Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260702-0102_07_2026-DE

DELIBÉRATION - SEANCE DU 2 JUILLET 2026

0102_07_2026 – Modification de l'ordre du jour

Le deux juillet deux mille vingt-six (02/07/2026), à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier GUERVILLY, à la salle des fêtes de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 25 juin 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY Odile HERVE Ghislaine COTREL Arnaud LE BRAS Laure ROPERS Romain LE CABEC Gilles LE CALVEZ	Sophie MENGUY Hélène CORBEL René QUEMENEUR Raphaël LOUBATON Sylvie LE NORMAND
Absents excusés :		
Absents :	Alexandre LE DANTEC ; Eric MORDELET ; Myriam BIDAULT	
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Arnaud LE BRAS	

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de modifier l'ordre du jour de la séance, à savoir

Ajouter :

- Validation du devis GEOMAT (lotissement de l'Argoat)
- Validation du devis ADAC (accompagnement travaux assainissement 2026)

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

VALIDENT la modification de l'ordre du jour suivante :

- Validation du devis GEOMAT (lotissement de l'Argoat)
- Validation du devis ADAC (accompagnement travaux assainissement 2026)

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Olivier GUERVILLY

Le secrétaire de séance

Arnaud LE BRAS

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260